



Communiqué de presse

Paris, le 14 Juin 2021

La CEFDG, la CDEFM et le Hcéres initient une collaboration inédite au service de l'excellence, de la performance et de la visibilité des Grandes Écoles de Management françaises.

Avec la création de la CDEFM – Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management en avril dernier, une nouvelle dynamique s'est mise en place autour des trois organisations par le biais d'une réflexion conjointe de leurs présidents respectifs. Leur volonté commune : accompagner les Grandes Écoles de Management dans leur évolution et leur quête d'excellence, en France comme à l'international, en allégeant les différentes procédures d'évaluation auxquelles elles sont soumises aujourd'hui.

Pour la CEFDG, dont la mission principale, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, est l'évaluation des formations de commerce et de gestion, cette collaboration permettra un éclairage complémentaire alors que son activité est en pleine croissance. En effet, l'octroi de visa et/ou de grade est plus que jamais un gage incontournable de qualité, notamment à l'international où ces labels deviennent un élément solide de reconnaissance.

Pour la CDEFM, nouvel acteur de cet environnement, cette initiative répond pleinement à sa vocation d'origine : donner de la visibilité et porter la voix des Grandes Écoles de management privées en collaborant avec les instances en place ; paradoxalement, ces Grandes Écoles sont en effet souvent chahutées parce que « privées » alors qu'elles sont reconnues hors de nos frontières pour leur modèle international et leur excellence.

Enfin, pour le Hcéres, agence indépendante en charge de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui accueillera à compter de septembre 2021 la CEFDG au sein de ses locaux, cette coopération est une opportunité dans ce cas particulier des écoles de management. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche pragmatique et librement consentie par tous, en étant à la disposition de la Loi de programmation pour la recherche qui prévoit qu'il coordonne les différentes instances d'évaluation des établissements, de la recherche et des formations.

Au premier rang des objectifs de cette action tripartite, la rationalisation des procédures d'évaluation – parfois lourdes et complexes pour les écoles concernées – qui pourraient, dans cette nouvelle dynamique, bénéficier d'apports et d'approches mutualisés. Sur le mode opératoire, cette collaboration prendra la forme de réunions régulières avec l'ensemble des acteurs, au cours desquelles seront partagées les pratiques de chaque instance.



Pour Mathilde Gollety, Présidente de la CEFDG : « On peut parler d'alignement des planètes : le moment est opportun pour réfléchir ensemble, tout en conservant l'indépendance de chaque instance, à la façon de collaborer dans un esprit que nous partageons déjà – professionnalisme, neutralité et bienveillance – avec au cœur de cette démarche, les Grandes Écoles de Management. »

Pour Alice Guilhon, Présidente de la CDEFM et Directrice Générale de SKEMA : « Cette démarche commune nous permettra à la fois de partager les enjeux de nos écoles mais également d'avoir une vision globale de chacune d'entre elles par le prisme de l'excellence dans toute son acception. »

Pour Thierry Coulhon, Président du Hcéres : « Le Hcéres a mis au cœur de son projet la nécessaire simplification des évaluations et une meilleure prise en compte du temps des évalués ; cette collaboration en sera un des leviers majeurs pour les Grandes Écoles de Management. »

A propos de la CEFDG

La CEFDG, sous la double tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'économie et des finances, a pour mission d'organiser les modalités de contrôle de la qualité des formations supérieures de commerce et de gestion, dispensées par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, dans la perspective de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Elle examine également l'évolution des formations supérieures de management portées par ces établissements en cohérence avec le dispositif global des formations supérieures existantes.

A propos de la CDEFM

Créée en avril 2021, la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management (CDEFM) a pour première mission d'être leur porte-parole auprès de l'État, de l'Union Européenne, des associations d'étudiants et d'employeurs, des organismes d'accréditation nationaux et internationaux et des autres instances internationales compétentes en matière d'enseignement et de recherche. La CDEFM a également la responsabilité de représenter les intérêts communs des établissements et écoles délivrant des diplômes de management reconnus par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

A propos du Hcéres

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante (AAI) française, chargée de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche, créée par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de 2013. Le Haut Conseil est chargé d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les formations et les équipes de recherche françaises. Il assure aussi des évaluations à l'international. Il deviendra une autorité publique indépendante (API) au 1^{er} janvier 2022.

Contacts Presse

CEFDG - Justine Ferté | justine.ferte@enseignementsup.gouv.fr

CDEFM - Françoise Grot | francoise.grot@cdefm.fr

Hcéres - Caroline Borel | caroline.borel@hceres.fr